Lettre d'information

Smart Occitania

N°15

Des actions simples existent pour votre territoire, voici un panorama.

Après une description des enjeux de la transition, place à l'action ! Les prochaines newsletters détailleront des actions pertinentes à réaliser par grand thème et permettront de récolter des retours d'expériences de la part d'élu(e)s et d'acteurs de terrain.
3, 2, 1… Transition !

Un groupe de travail et des ressources incontournables

Ressources sur la mobilité en milieu rural

Une vraie source d'inspiration adaptée aux territoires ruraux pour une communication grand public !

CLER - Mobilité, énergie et développement local
https://cler.org/wp-content/uploads/2018/02/mobilite2017_CLER_WEB.pdf

CEREMA - Le plan de mobilité rurale
https://www.cerema.fr/fr/centre-ressources/boutique/plan-mobilite-rurale

Pays Dignois – Guide mobilité en campagne
http://www.paysdignois.fr/guide_mobilite_pays_dignois.pdf

RAC et FNH - Les solutions de mobilité soutenable en milieu rural et périurbain
https://reseauactionclimat.org/wp-content/uploads/2017/04/Les-solutions-de-mobilite%CC%81-soutenable-et-milieu-rural-et-pe%CC%81riurbain.pdf

The Shift Projet - Décarboner la mobilité dans les zones de moyennes densité
https://theshiftproject.org/article/publication-du-rapport-decarboner-la-mobilite-dans-les-zones-de-moyenne-densite-cest-possible/

Groupe de travail « REPOS 2050 Mobilité durable »

Un groupe de travail sur « REPOS 2050 Mobilité durable » a été lancé par la Région en 2018 pour échanger sur les actions en cours. Il est composé principalement par des représentants du secteur privé, de la recherche et des institutions. Pour plus d'informations, contactez Antoine Jouin (antjou31@gmail.com), pilote du projet.

Sobriété, efficacité, énergies renouvelables
Quelle traduction pratique pour la mobilité ?

Voici un tableau récapitulatif de 5 actions à fort potentiel permettant à des collectivités rurales d'engager la transition dans la mobilité. Elles sont agrémentées du symbole puisque nous les considérons comme particulièrement pertinentes pour l'Occitanie. Nous vous renvoyons à chaque fois vers une initiative existante en France, afin d'illustrer de manière concrète des retours d'expérience.
Dans les prochaines newsletters, nous vous proposerons des témoignages en lien avec ces exemples, à la suite d'interviews que nous sommes en train de programmer.

Nous vous invitons ensuite à vous reporter au descriptif plus détaillé qui figure dans la version imprimable ci-jointe, si certaines de ces actions suscitent un intérêt particulier chez vous.
Enfin, à la lecture de cette newsletter, n'hésitez pas à vous manifester si vous souhaitez en savoir davantage sur certaines actions qui vous interpellent plus que d'autres. A cet effet, envoyez un mail à : isabel.garcia-burrel@enedis.fr.

Type d'action	Nom de l'action	Exemples de terrain
Sobriété	Développement du télétravail et des tiers-lieux	• Pop Coworking à Bram (11) https://pop-coworking.com/ Contact : Sylvie Lagasse, 06 67 32 58 10 (sylvielagasse@gmail.com) • Télécentre de Vabre l'Abbaye (12à http://www.vabreslabbaye.fr/Telecentre.aspx Contact : 05 65 99 03 56, telecentre.vabres@orange.fr • Relais d'Entreprises du Volvestre à Rieux-Volvestre (31) http://www.relais-entreprises.fr/ Contact: Dominique Valentin, 06 72 36 02 32 (d.valentin@relais-d-entreprises.com)
Sobriété	Développement de l'usage du vélo par la mise en place d'un "système vélo"	Communauté de Communes du Thouarsais (79) https://www.thouars-communaute.fr Contact : Marie SOURISSEAU - marie.sourisseau@thouars-communaute.fr
Sobriété	Développement du co-voiturage et de l'autostop	• Commune d'Ayen, avec Ecosyst'm (19) http://www.ayen.fr/sous-categories-article/47/ecosystm/ Contacts : Hélène Lacroix, maire d'Ayen (ayen@mairie19.fr) Béatrice Vauday, présidente de la fédération (beatrice.vauday@ecosystm.fr • Association RezoPouce https://www.rezopouce.fr Contact : Bénédicte Rozes, coordinatrice (b.rozes@rezopouce.fr)
Sobriété	Plan de déplacements en modes actifs	Commune de Sorède (66) http://www.mairie-sorede.fr/fr/ Contact : Muriel BAISSET, DGS - 04 68 89 22 06 (sg@mairie-sorede.fr)
Energie renouvelable	Développement l'usage du BioGNV	Station bioGNV Agribiométhane (85) http://www.agribiomethane.fr/station-carburant-video/p17800 Contact : Damien ROY - 06 09 82 67 42 (damien.roy@agribiomethane.fr)

Télétravail et des tiers-lieux

- **Intérêt pour les zones rurales / peu denses : Moyen**

  Echelles régionale, départementale et intercommunale

- **Exemples et études de cas :**

  Document du Groupe Mobilité Durable: Objectifs et indicateurs de suivi (pp. 23 à 25)

  La Région Occitanie soutient le développement de Tiers Lieux (espaces de travail collaboratifs, centres d'affaires, télécentres, fablabs, …). Appel à projet lancé en 2018. Projet à l'étude pour une nouvelle campagne 2019.

  Une labellisation et une mise en réseau des tiers lieux existants, permettra d'améliorer leur visibilité et de les valoriser.

  Un dispositif régional est à l'étude pour développer des lieux publics portés par des collectivités de moins de 3 000 habitants.

  Contact : Antoine Jouin (antjou31@gmail.com)

  Des exemples existants d'ores-et-déjà :

  - Pop Coworking à Bram (11) https://pop-coworking.com/

  Contact : Sylvie Lagasse, 06 67 32 58 10 (mailto:sylvielagasse@gmail.com)

  - Télécentre de Vabre l'Abbaye (12)

  http://www.vabreslabbaye.fr/Telecentre.aspx

  Contact : 05 65 99 03 56, telecentre.vabres@orange.fr

  - Relais d'Entreprises du Volvestre (31) http://www.relais-entreprises.fr/

  Contact: Dominique Valentin, 06 72 36 02 32 (d.valentin@relais-d-entreprises.com)

- **Ordre de grandeur du coût/bénéfice (à titre indicatif) :**

  Aide régionale sous la forme de subvention (50% des dépenses éligibles plafonnée à 15 000 € + apports immatériels comme animation régionale, accès à une plateforme internet dédiée, actions de communication…).

- **Pourquoi cette action est-elle pertinente ?**

  Cette action présente un intérêt non seulement pour l'environnement mais aussi pour les territoires (accroissement du nombre d'actifs au sein de l'économie locale). En zone rurale, l'aménagement de tiers lieux doit être intégré aux autres politiques de développement territorial (avec une animation dédiée).

- **Actions concrètes à initier par les collectivités**

  Mettre en place un groupe de travail avec les entreprises/organismes volontaires sur le télétravail pour : montrer les bénéfices de cette solution ; étudier l'intérêt d'un espace de travail commun à plusieurs entreprises/organismes.

  Prendre exemple sur l'initiative portée par la fédération Ecosyst'M, avec la création d'espaces de travail partagés, gérés par une association locale et soutenus par les commerces de proximité.

Sobriété

Système vélo

- **Intérêt pour les zones rurales / peu denses : Fort**

  Echelles régionale, départementale, intercommunale et communale.

- **Exemples et études de cas :**

  Document CLER : Le Thouarsais p.33

  Communauté de communes de 36 000 habitants, Le Thouarsais a souhaité proposer une solution de mobilité adaptée au milieu rural. En juillet 2016, le projet démarre avec des vélos classiques et des VAE (véhicules à assistance électrique). En 2017, la CC compte 10 vélos classiques et 25 VAE. Le service est coordonné par la collectivité et demeure un service unique, mais délégué localement par convention aux partenaires loueurs (qui conservent le bénéfice des recettes de location avec une marge faible). La collectivité a utilisé le reste de son financement pour un premier achat d'arceaux vélos pour mailler le territoire.

  Contact : Marie SOURISSEAU - Communauté de communes du Thouarsais

  Document de The Shift Project – Le système vélo : p.41

  Le détail des actions concrètes à mettre en œuvre pour instaurer un véritable « système vélo » (plus large et plus efficace que les simples équipements) :

  - Dans les bourgs, réduire les vitesses, aménager la voirie, généraliser le double sens cyclable dans les zones à 30 km/h.
  - Entre les bourgs, créer des corridors rapides avec des routes à vélo, des pistes cyclables intégrées à la route.
  - Partout, améliorer la signalétique.

- **Ordre de grandeur du coût/bénéfice (à titre indicatif) :**

  Coût : 27 000 € pour l'achats de 29 vélos avec accessoires en 2016. 19 000 € pour l'achat de 14 VAE en 2017.

  Le Plan Vélo est paru en 2018. Pour les collectivités locales, les changements apportés sont notamment :

  - Un fonds national « mobilités actives » d'un montant de 350 M€ visant à soutenir, accélérer et amplifier les projets de création d'axes structurants. Vélos des collectivités

    www.ecologique-solidaire.gouv.fr/plan-velo-et-mobilites-actives

  - Une planification à chaque niveau territorial (définir un réseau cyclable et/ou piéton structurant et sécurisé)

Plan vélo et mobilités actives
https://www.gouvernement.fr/sites/default/files/document/document/2018/09/dossier_de_presse_-_plan_velo_-_vendredi_14_septembre_2018.pdf

Sobriété

Co-voiturage et autostop

- **Intérêt pour les zones rurales / peu denses : Fort**

  Echelles régionale, départementale, intercommunale et communale.
- **Exemples et études de cas :**

  Document FNH et RAC : p.16
- « Les deux départements peu peuplés de la Drôme et de l'Ardèche, ont décidé de coopérer via un schéma bi-départemental de covoiturage. Le manque de transports collectifs dont souffrent ces territoires a pu motiver cette décision. Ils ont dressé ensemble un réseau d'aires de covoiturage pour accueillir les véhicules en stationnement. Le schéma prévoit ainsi l'implantation de 2300 places de covoiturages, réparties sur 130 parkings différents, le besoin total étant estimé à 4000 places. Les collectivités ont signé un partenariat avec la société autoroutière ASF pour aménager certaines des aires à l'entrée des autoroutes ».

  Lien vers la plateforme : https://www.ladrome.fr/les-grands-projets/covoiturage
- Une multitude de plates-formes de covoiturage ont investi le secteur, comme iDvroom, Karos, Klaxit ou BlaBlaLines… De même, Ecov propose du covoiturage spontané pour les territoires ruraux et périurbains : des panneaux lumineux connectés signalent sur le bord de la route la destination des passagers.

  Lien vers la solution Ecov : https://www.ecov.fr/
- Ecosyst'm propose un covoiturage citoyen et solidaire en lien avec une monnaie locale en Corrèze (EcoSyst'M a été testé avec succès à Ayen, commune de Corrèze située à 23 km de Brive-la-Gaillarde, et compte une centaine d'adhérents pour une chalandise de 750 habitants).

  Lien vers la plateforme http://www.ayen.fr/sous-categories-article/47/ecosystm/

  Contacts : Hélène Lacroix, maire d'Ayen (ayen@mairie19.fr)

  Béatrice Vauday, présidente de la fédération (beatrice.vauday@ecosystm.fr)
- La coopérative Mobicoop met en lien des covoitureurs sans prendre de commission.

  Document CEREMA-Annexes : p.29.
- L'association RezoPouce offre un dispositif d'auto-stop participatif simple et solidaire pour proposer aux habitants une offre de mobilité alternative.

  Contact : Bénédicte Rozes, coordinatrice (b.rozes@rezopouce.fr), Alain Jean, fondateur (a.jean@rezopouce.fr).
- **Ordre de grandeur du coût/bénéfice (à titre indicatif) :**

  Coût du réseau d'auto-stop « Rézo'Pouce » : 80 000 €/an pour Midi-Pyrénées.

  Coût d'un système de co-voiturage régional de 500 000 € à 2 millions d'€.

  Bénéfices : 1550 €/an/personne d'économies pour un déplacement domicile/travail aller-retour de 30 km.

Sobriété

Modes actifs

- **Intérêt pour les zones rurales / peu denses : Fort**
  Echelles intercommunale et communale.

- **Exemples et études de cas :**
  Document CEREMA-Annexes : fiche 11 « le plan de déplacements en modes actifs de Sorède » , p.51

  Commune de Sorède (3000 hab.) : action Agenda 21 pour « préserver et valoriser le patrimoine et le cadre de vie ». Notamment pour faire face aux difficultés de stationnement, de circulation et de sécurité, en misant sur la promotion de toute forme de déplacement alternatif à la voiture (ex : vélos de service), en développant un réseau piéton, des zones de circulation apaisée, en réalisant des aménagements cyclables, etc.
  Forte implication des administrés : adhésion renforcée !

  Lien vers le site de la mairie de Sorède http://www.mairie-sorede.fr/fr/

  Contact : Muriel BAISSET, DGS - 04 68 89 22 06 (sg@mairie-sorede.fr)

- **Ordre de grandeur du coût/bénéfice (à titre indicatif) :**
  Coût : 17 000€ pour l'étude, financés par la commune et l'ADEME.

Usage du BioGNV

- **Intérêt pour les zones rurales / peu denses : Fort**
  Echelles régionale, départementale, intercommunale et communale.

- **Exemples et études de cas :**
  Document CLER : Agribiométhane p.35
  A Mortagne-Sur-Sèvre, 10 agriculteurs propriétaires de 4 exploitations voisines sont à l'origine de l'unité de méthanisation Agribiométhane (production de 790 000 m3/an). Ce volume représente 15% de la consommation de gaz de Mortagne et sert à alimenter les foyers de 2 100 habitants ainsi que les usines agroalimentaires alentours pour chauffer leurs produits. Une solution biométhane carburant est aussi expérimentée, pouvant alimenter 8 camions par heure (consommation annuelle de 800 véhicules particuliers ou 50 poids lourds).

  Principaux partenaires impliqués : 10 agriculteurs, la SEM Vendée énergie du Syndicat d'énergie de la Vendée (SyDEV), la Région et la CC.
  L'ADEME, GRDF et le SyDEV ont cofinancé l'étude de réalisation

  Vidéo explicative : http://www.agribiomethane.fr/station-carburant-video/p17800

  Contact : Damien ROY - 06 09 82 67 42 (damien.roy@agribiomethane.fr)

- **Ordre de grandeur du coût/bénéfice (à titre indicatif) :**
  Coût : 3,4 millions d'investissement donc 1,1 million de subventions et 300 000 € d'apport.
  950 000 € pour la station GNV dont 190 000 € de subventions.

Véhicule électrique

- **Intérêt pour les zones rurales / peu denses : Fort**
  Echelles régionale, départementale, intercommunale et communale.

- **Exemples et études de cas :**
  Document CLER : le SyDEV, p.24
  Le SyDEV développe activement des infrastructures de distribution de carburants alternatifs, afin d'offrir un mix énergétique diversifié au territoire. Depuis 2014, plus de 85 bornes de recharges pour les véhicules électriques ont été installées.
  En Occitanie, c'est la société Révéo qui regroupe les syndicats d'énergie d'une dizaine de départements qui développe et gère un réseau similaire de bornes de recharges. Il y en a plus de 1000 réparties sur tout le territoire.

  Contacts : Aurélie FREMONT – SyDEV
  Guillaume CHAMBERT – SIEDA - gchambert@sieda.net
  Milko Karransing – Enedis – milko.karransing@enedis.fr

- **Ordre de grandeur du coût/bénéfice (à titre indicatif) :**
  Coût : 3,5 M€ d'investissement dans l'électromobilité en Vendée, dont 1,8 M€ de subventions (ADEME, Conseil Départemental, Conseil Régional, TEPCV)

Densification du territoire

- **Intérêt pour les zones rurales / peu denses : Moyen**

  Echelles régionale et départementale.

- **Exemples et études de cas :**

  Document CEREMA - Annexes : Fiche 5 « PLUi du canton de Fauquembergues » p.24

  Afin de mieux faire face aux enjeux de son territoire, la collectivité s'est engagée dès 2011 dans l'élaboration d'un plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi) avec les objectifs suivants : lutte contre l'étalement urbain, développement des logements locatifs dans les secteurs desservis par les transports collectifs, optimisation de la répartition des équipements scolaires, développement d'alternatives crédibles à la voiture individuelle, développement des cheminements doux. La communauté de communes du canton de Fauquembergues regroupe 18 communes rurales du Pas-de-Calais et rassemble 10 000 habitants.

  Contact : antoine-vercruysse@aud-stomer.fr

- **Ordre de grandeur du coût/bénéfice (à titre indicatif) :**

  Coût : 180 000 € pour le Plan Local d'Urbanisme intercommunal du canton de Fauquembergues (financeurs : prise en charge partielle par l'Etat, le conseil départemental du Nord-Pas-de-Calais et contribution du FCTVA).

- **Pourquoi cette action est-elle pertinente ?** *Source document CLER*

  La planification et la densification du territoire est au fondement de la sobriété, afin de promouvoir des déplacements « naturellement » moins nombreux et plus courts. Travailler à la proximité des espaces de vie (entre commerces, espaces résidentiels, espaces de travail) et construire de vrais systèmes alternatifs à la voiture (le vélo et la marche par exemple).

  Chiffres clés : en France, la moitié des habitants de communes rurales doivent parcourir plus de 3 km pour trouver une pharmacie ou une supérette, tandis qu'en ville, 9 habitants sur 10 sont à moins de 600 m d'un commerce à vol d'oiseau.

- **Actions concrètes à initier par les collectivités** *Source document CLER*

– Intégrer les objectifs de la transition énergétique dans les plans d'aménagement du territoire et d'urbanisme (SCOT, PLU…).
– Questionner les développements du territoire au regard des enjeux de la transition (ces développements vont-ils développer l'usage de la voiture ou permettre de réduire les besoins en déplacements ?).
– Préempter des locaux pour installer les commerces et services nécessaires.
– Salarier des professionnels habituellement libéraux dans des pôles de services.
– Instaurer une monnaie locale pour favoriser la relocalisation de la consommation.
– Faire de la pédagogie (citoyens, acteurs économiques) pour favoriser les circuits courts.

Circuits courts

- **Intérêt pour les zones rurales / peu denses : Limité**
  Echelles régionale, départementale et intercommunale.

- **Exemples et études de cas :**
  Document CLER : Alternmobill p.36
  « Alternmobil est une Société Coopérative d'intérêt collectif (SCIC) de 50 salariés née à Toulouse en 2008. Elle propose une livraison plus respectueuse de l'environnement dans les centres-villes. La structure compte la métropole de Toulouse parmi ses actionnaires ».

  Contact : Alexandre JOUAVILLE – Alternmobil

- **Ordre de grandeur du coût/bénéfice (à titre indicatif) :**
  Coût : Alternmobil 1,3 M€ de Chiffre d'Affaires en 2017

- **Pourquoi cette action est-elle pertinente ?**
  Les collectivités ont un rôle à jouer pour le développement des circuits courts (approvisionnements de proximité), à condition d'optimiser et de mutualiser les trajets et les moyens (aires de stockage, services, véhicules). Les opérateurs de logistique et les collectifs d'entreprises et d'administrations ont un rôle à jouer en ce sens, en développant les coopérations et en se dotant de technologies adaptées. Une implantation stratégique des espaces logistiques est également indispensable (Source : CLER).

- **Actions concrètes à initier par les collectivités**
  Mettre en place un groupe de travail avec les entreprises/organismes volontaires sur l'optimisation des flux et la promotion des circuits courts.

Transport en commun

- **Intérêt pour les zones rurales / peu denses : Limité à moyen (en fonction des besoins)**

  Echelles régionale, départementale et intercommunale.

- **Exemples et études de cas :**

  Document CLER et CEREMA - annexes :

– Exemple Aubenas – Tout'enbus (respectivement p.26 et p.7)

  La Région Rhône-Alpes propose une offre routière soutenue pour compenser l'absence de service ferroviaire en Ardèche. Ainsi, les lignes de cars Aubenas-Montélimar et Aubenas-Valence réalisent respectivement une vingtaine et une douzaine d'allers-retours quotidiens (lire la suite sur CEREMA p.7)

  Contact : Johan Deleuze, responsable du syndicat intercommunal de transport urbain Tout'enbus

– Exemple du réseau de transport à la demande Tedi'Bus (39 communes de Meurthe-et-Moselle regroupant 10 500 habitants)

  Service expérimental de transport à la demande sur le territoire, à destination des pôles d'activités, de services et d'emploi du département. Vise principalement la population captive qui dépend de ses proches pour ses déplacements quotidiens, comme les jeunes et les personnes âgées.

  Contact : Sophie ALLEAUME, chargée de mission - alleaume@cc-chardonlorrain.fr

- **Ordre de grandeur du coût/bénéfice (à titre indicatif) :**

– Tout'enbus : département de l'Ardèche, Région Auvergne-Rhône-Alpes, communes.

  Coût : budget de 1,6 millions €, couvert à 85% par le versement transport puis par la dotation transport scolaire, les recettes usagers et la participation des communes.

– Tedi'Bus : communauté de communes et département.

  Coût : budget de 7 à 8000 € par an, avec autofinancement de la CC de 20%.

- **Pourquoi cette action est-elle pertinente ?**

  Les transports en commun présentent un meilleur bilan carbone et énergétique que la voiture en usage individuel. Toutes les offres ne sont pas pertinentes par rapport aux besoins, mais beaucoup d'exemples démontrent leur efficacité en zone rurale. Enfin, ce service en commun permet un accès à la mobilité aux non-conducteurs, permettent l'inclusion, l'accès à l'emploi et l'attractivité du territoire.

- **Actions concrètes à initier par les collectivités**

  Développer les offres de transport publics adaptées aux besoins de mobilité, faire connaître à la population l'existence et le fonctionnement de ce service.

  Proposer des tarifications adaptées aux utilisateurs.

Sobriété

Autopartage

- **Intérêt pour les zones rurales / peu denses : Limité**
  Echelles régionale, départementale, intercommunale et communale.

- **Exemples et études de cas :**
  Document CEREMA-Annexes : fiche 10 « l'autopartage dans les parcs naturels régionaux de la Région Auvergne-Rhône-Alpes » p.46
  Cité Lib est une marque de la société coopératif d'intérêt collectif (SCIC) Alpes-AutoPartage comptant à ce jour une centaine de sociétaires (usagers, salariés, collectivités), 5 000 utilisateurs et 220 voitures réparties sur 160 stations. Toute l'information sur CEREMA p.48.

  Contact : Martin Lesage, martin.lesage@citelib.com

  La société CLEM propose de l'autopartage de véhicules électriques, avec une offre dédiée aux collectivités territoriales, dès 2000 habitants.
  https://docs.wixstatic.com/ugd/c45452_cdeffddb05d44feb8d273a8b84cd89b6.pdf

- **Ordre de grandeur du coût/bénéfice (à titre indicatif) :**
  Coût : Cité Lib 720 € de frais d'exploitation mensuels

- **Pourquoi cette action est-elle pertinente ?**
  L'autopartage signifie la mise en commun d'un véhicule ou d'une flotte de véhicules et vise à repenser la possession individuelle de véhicule. Une entreprise, une collectivité ou une association peut partager ses véhicules avec ses salariés et partenaires. Une collectivité peut aussi développer un service (avec des véhicules efficaces et non thermiques) à l'échelle du territoire.

- **Actions concrètes à initier par les collectivités**
  - Campagne de sensibilisation.
  - Développement de flotte d'autopartage ou favoriser l'implantation d'entreprises proposant ce service (comme CitéLib ou CLEM).

Eco-conduite

- **Intérêt pour les zones rurales / peu denses : Moyen**
  Echelles régionale, départementale, intercommunale et communale.

- **Exemples et études de cas :**
  Depuis 2008, le Parc national des Pyrénées s'est engagé dans une démarche interne d'éco-responsabilité. Constitué en groupe de travail, six agents ont élaboré le Plan d'Administration Exemplaire et fait réaliser un Bilan Carbone® de l'établissement.
  Source : http://www.occitanie.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/fiche_action_ecoconduite_juillet_20112_cle51d3cd-1.pdf

- **Ordre de grandeur du coût/bénéfice (à titre indicatif) :**
  Coût : 20 000 € pour la formation d'une centaine d'agents (formation assurée par La Poste)

  Bénéfices : 5000 € / an d'économie (pour un gain de 10% par agent par an)

- **Pourquoi cette action est-elle pertinente ?**
  Plus un véhicule roule vite, plus il consomme. La réduction de la vitesse sur les routes est un levier important pour la baisse des émissions de GES. La réduction à 80 km/h sur les routes permet par exemple une réduction d'1 million de tCO2eq/an (*source : ADEME*). Également, une conduite nerveuse, en sous-régime et avec des pneus sous-gonflés peut entrainer une hausse de 20% de la consommation de carburant.

- **Actions concrètes à initier par les collectivités**
  - Sensibiliser les habitants à l'éco-conduite et aux gains environnementaux et financiers associés.
  - Programmer des sessions d'éco-conduite pour la collectivité et en partenariat avec des entreprises/organismes.

Sobriété

Promotion voitures économes

- **Intérêt pour les zones rurales / peu denses : Fort**

  Échelles nationale, communale et individuelle.

- **Exemples et études de cas :**

  « En France, 35,7 % des ménages possédaient deux voitures ou plus en 2015. L'une d'entre elles pourrait ne compter que deux places et la plus grosse servir pour les vacances ou les trajets familiaux.

  De même, les ménages d'une seule personne – dont 66 % ont une voiture –, n'ont a priori pas besoin d'un véhicule de cinq places. En remplaçant une voiture des ménages multi-motorisés et les voitures des ménages seuls par des véhicules légers, 17 millions de voitures pourraient être remplacées. Cela représente la moitié du parc automobile français ».

  Source : https://theconversation.com/dependance-a-la-voiture-en-zone-rurale-quelles-solutions-109016

- **Ordre de grandeur du coût/bénéfice (à titre indicatif) :**

  Bénéfices :

  Comparaison du coût de l'énergie au 100 km pour différents types de moyen de transport :

  - Vélo individuel : 0 €/100 km
  - VAE : 0,12 €/100 km
  - Twizy 80 : 1,18 €/100 km
  - Renault Zoé : 1,98 €/100 km
  - Voiture neuve moyenne 8,91 €/100 km

  Source : https://theconversation.com/dependance-a-la-voiture-en-zone-rurale-quelles-solutions-109016

Efficacité énergétique

Biocarburants et autres

- **Intérêt pour les zones rurales / peu denses : Fort**
  Echelles régionale, départementale et intercommunale.

- **Exemples et études de cas :**
  Occitanie, 1ère région française à se doter d'une stratégie globale hydrogène lance HyDéO – Hydrogène Développement Occitanie (avril 2018)
  La région dispose notamment d'excellentes compétences académiques en particulier en matière de production d'hydrogène « décarbonnée », de stockage d'hydrogène et sur les piles à hydrogène. L'ensemble des acteurs ont exprimé la nécessité d'une animation spécifique à cette filière hydrogène autour de quatre piliers différenciants pour la région :
    - Ecosystème hydrogène (aéro)portuaire
    - BioH2 : production d'hydrogène issu de la biomasse et déchets-sourcé
    - Ecotourisme : utilisation de l'hydrogène pour des applications liées au tourisme
    - Stockage EnR : production d'hydrogène à partir d'énergie renouvelable

  https://www.agence-adocc.com/accompagnement/innovation/
  Contact : https://www.agence-adocc.com/agence/contact/

- Onet-le-Château (12), la plus grande station d'hydrogène de France
  Christian Braley a investi deux millions d'euros pour cette station multi-énergies, l'Europe a octroyé en plus un million d'euros en aides. Ce chantier s'inscrit dans le cadre des projets européens. L'ensemble s'étalera sur 3 000 m2, une surface nécessaire pour faciliter les manœuvres des camions, et pourra desservir 80 voitures par jour. Pour l'instant, et «afin d'honorer nos promesses», une mini-station d'hydrogène a été installée près de l'accueil à destination des véhicules de l'Agglomération. Une fois par mois ou par semaine, selon les besoins, les agents viennent les recharger.
  Contact : entreprise Braley, site d'Onet-le-Château - 05 65 60 59 54
  https://braley-france.com/index.php/contact/

- **Ordre de grandeur du coût/bénéfice (à titre indicatif) :**
  Coût : 9 M€ d'investissement dans les stations publiques gaz dont 2,3 M€ de subventions TEPCV et ADEME.

Energies renouvelables

Conception : Enedis / Carbone 4 - Crédits Pictogramme : ©Enedis.

Le groupement Smart Occitania traite vos données à caractère personnel, conformément à la règlementation relative à la protection des données personnelles et, en particulier à la loi n°78-17 du 6 janvier 1978, relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, au règlement (UE) n°2016/679 du 27 avril 2016 (règlement général sur la protection des données) et aux missions définies par le code de l'énergie. Afin d'assurer la mission d'information sur la transition énergétique, vos coordonnées personnelles font l'objet d'un traitement informatique et sont utilisées notamment pour vous transmettre des mails d'information. Conformément à la règlementation, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition, pour des motifs légitimes ainsi qu'un droit à la limitation du traitement et à la portabilité portant sur les données à caractère personnel vous concernant, en adressant directement un mail à isabel.garcia-burrel@enedis.fr. Votre mail doit préciser votre nom et prénom, votre adresse actuelle accompagnée d'une pièce justificative d'identité.
Pour vous désinscrire afin de ne plus recevoir cette information, veuillez faire la demande par mail à isabel.garcia-burrel@enedis.fr en précisant votre nom et prénom, votre adresse actuelle accompagnée d'une pièce justificative d'identité.
Vous avez le droit d'introduire une réclamation auprès de la CNIL.